



Club Inter-sports et de Haute Montagne

**ITINÉRAIRE SUR LA GTJ - la 14<sup>ème</sup> -  
SKI ALTERNATIF AVEC PORTAGE  
26 au 29 janvier 2023  
Code 23SF05**

**Organisation : S. JACQUET - C. BON**

**Inscription :** auprès de Serge Jacquet (06 83 33 59 45) ou de Catherine Bon (06 89 77 43 03)

La Grande Traversée du Jura à ski de fond offre la douceur et la variété de ses reliefs, la beauté et la magie de ses paysages. Cette très belle envolée de 175 kilomètres débute dans le Val de Morteau dans le Doubs pour se terminer à Giron dans l'Ain après avoir traversé le Parc naturel régional du Haut-Jura.

Pour cette version 2023, nous découvrirons sa partie Nord et resterons en Suisse, en empruntant notamment la TJS homologue en Suisse de la GTJ en France, et toujours en alternatif, comme d'habitude ! Nous effectuerons entre 20 et 35 km par jour avec nos sacs (possibilité de skier sans sac une fois à l'étape). Pour la première étape, nous serons en gestion libre : à prévoir dîner tiré du sac et préparé en commun (réunion zoom au préalable pour répartir les achats) ; chacun devra apporter son petit déjeuner. Mais nos hébergements seront en demi-pension pour les étapes 2 et 3. Le groupe se composera de 12 personnes maxima, organisateurs compris. L'itinéraire est détaillé ci-dessous.

**DÉROULEMENT DU WEEK-END :** Ski de fond alternatif sur traces, entre 20 et 35 km par jour avec port du sac. Groupe de 12 personnes.

Jeudi 26 : Train Paris – Le Locle-Col des Roches

**TGV INOUI 6741 départ Paris Gare de Lyon 06h45, arrivée Le Locle Col des Roches 11h06**

En ski, jusqu'à La Brévine

Vendredi 27 : En ski, La Brévine – Les Cernets

Samedi 28 : En ski, Les Cernets – Grand Sommartel

Dimanche 29 : En ski, Grand Sommartel – La Vue des Alpes/La Sagne

Transfert Train ou Taxi pour La Chaux-de-Fonds

Train La Chaux-de-Fonds – Paris

**TER 18112 départ La Chaux-de-Fonds 17h00 pour Besançon Viotte puis TGV INOUI 6766 arrivée Paris 22h09**

**TRANSPORT** en train et taxi :

- Le billet de train est à la charge de chaque participant.
- Le coût du taxi est réparti entre les participants.

**PRIX DU WEEK-END :** environ 200 EUR. Ce tarif comprend :

- Les hébergements en demi-pension : nuitée, petit déjeuner et repas du soir (sauf première nuitée).
- Le taxi collectif

**A LA CHARGE DU PARTICIPANT :**

- les repas du jeudi soir (selon menu élaboré en commun) et du dimanche soir (train), le petit déjeuner du vendredi.
- les pique-niques des midis.
- les billets de train aller et retour.

**MATÉRIEL :** non exhaustif, **pensez à faire un sac léger !**

Skis de fond, sac à dos léger pour 4 jours, drap de sac, pharmacie personnelle, frontale, anorak (Goretex conseillé), gants, veste polaire, bonnet, lunettes, écharpe, crème solaire, couverture de survie, sifflet, pique-nique, vivres de courses, gourde, argent de poche (CHF), cartes du CIHM, d'identité (nous serons en Suisse) et d'assurance valides.

**POUR S'INSCRIRE :**

- **Il faut être adhérent au CIHM pour l'année 2022-2023 ou être titulaire de la carte Découverte (voir la brochure pour les conditions).**
- **L'inscription sera effective à la réception du chèque d'arrhes de 50 euros au nom de Serge Jacquet et du bulletin d'inscription complété. Groupe de 12 personnes (organisateur compris).**
- Pour tout renseignement : Serge Jacquet (06 83 33 59 45) ou Catherine Bon (06 89 77 43 03).

**BULLETIN D'INSCRIPTION**

Club Inter-sports et de Haute Montagne

**ITINÉRANCE SUR LA GTJ - la 14<sup>ème</sup> -  
SKI ALTERNATIF AVEC PORTAGE  
26 au 29 janvier 2023  
Code 23SF05**

NOM :

Prénom :

Année de naissance :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tel. :

Email :

N° de carte CIHM 2022/23 :

Ou Carte Découverte : 25 € à l'ordre du CIHM

Arrhes : 50 € à l'ordre de Serge Jacquet (lui téléphoner pour l'adresse)

Personnes à contacter en cas de besoin :

Nom, Prénom :

Parenté :

Tel. :

Nom, Prénom :

Parenté :

Tel. :

Je déclare être assuré(e) pour la couverture de l'activité choisie :

Assureur : ..... N° affiliation : ..... Tel urgence : .....

Une assurance facultative, couvrant les accidents corporels (assurance individuelle accident) ainsi que les frais de recherche, de secours, d'évacuation et de rapatriement est vivement conseillée.

**NOTE COVID : lors des déplacements, le port du masque est recommandé (train, taxi, etc...). Prévoir du gel hydro-alcoolique.**

Si vous devez annuler votre inscription, tout désistement doit être signalé au plus tôt et par écrit à l'organisateur et fera l'objet de frais d'annulation : la retenue couvrira l'intégralité des frais engagés non récupérables avec un montant minimal forfaitaire de 15€.

Quelles que soient les modalités d'inscription, aucun report sur une autre sortie n'est possible.

Les inscriptions sur liste d'attente ne font l'objet d'aucun frais d'annulation, excepté cas particulier dûment précisé.

Loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978 : voir notice dans la brochure du CIHM.

- J'accepte les conditions d'inscription, de participation et d'annulation contenues dans la brochure et dans la fiche technique du week-end.
- Je suis conscient que les organisateurs CIHM, membres bénévoles, ne sont ni guides, ni moniteurs professionnels et que je suis avant tout responsable de ma propre sécurité. Néanmoins, adhérant à un groupe, je m'engage à ne pas m'isoler seul hors des pistes.
- J'accepte les conditions sanitaires à appliquer lors des déplacements et à l'hébergement.

Date et signature :